



CA Val de Garonne Agglomération (Siren : 200030674)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Marmande
Arrondissement	Marmande
Département	Lot-et-Garonne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	30/12/2011
Date d'effet	31/12/2011

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Daniel BENQUET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Maison du Développement
Numéro et libellé dans la voie	Place du Marché
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	47200 Marmande
Téléphone	05 53 64 40 46
Fax	05 53 64 40 91
Courriel	
Site internet	www.vg-agglo.com

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	61 997
-----------------------------	--------

Densité moyenne 92,32

Périmètre

Nombre total de communes membres : 43

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
47	Agmé (214700023)	108
47	Beaupuy (214700247)	1 691
47	Birac-sur-Trec (214700288)	861
47	Calonges (214700460)	660
47	Castelnau-sur-Gupie (214700569)	922
47	Caubon-Saint-Sauveur (214700593)	259
47	Caumont-sur-Garonne (214700619)	735
47	Clairac (214700650)	2 816
47	Cocumont (214700684)	1 103
47	Couthures-sur-Garonne (214700742)	341
47	Escassefort (214700882)	609
47	Fauguerolles (214700940)	798
47	Fauillet (214703324)	864
47	Fourques-sur-Garonne (214701013)	1 346
47	Gaujac (214701088)	262
47	Gontaud-de-Nogaret (214701104)	1 724
47	Grateloup-Saint-Gayrand (214701120)	441
47	Jusix (214701203)	119
47	Lafitte-sur-Lot (214701278)	840
47	Lagruère (214701302)	330
47	Lagupie (214701310)	728
47	Le Mas-d'Agenais (214701591)	1 524
47	Longueville (214701500)	373
47	Marcellus (214701567)	871
47	Marmande (214701575)	18 280
47	Mauvezin-sur-Gupie (214703357)	601
47	Meilhan-sur-Garonne (214701658)	1 395
47	Montpouillan (214701914)	808
47	Puymiclan (214702169)	669
47	Saint-Avit (214702318)	172
47	Saint-Barthélemy-d'Agenais (214702326)	520
47	Sainte-Bazeille (214702334)	3 262
47	Saint-Martin-Petit (214702573)	594
47	Saint-Pardoux-du-Breuil (214702631)	626
47	Saint-Sauveur-de-Meilhan (214702771)	334
47	Samazan (214702854)	902
47	Sénestis (214702987)	214
47	Seyches (214703019)	1 060
47	Taillebourg (214703043)	67
47	Tonneins (214703100)	9 292

47	Varès (214703167)	679
47	Villeteau (214703258)	462
47	Virazeil (214703266)	1 735

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 38

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>o Collecte des ordures ménagères résiduelles o Collecte sélective des déchets recyclables en porte à porte, apport volontaire ou en déchetterie o Construction, entretien et gestion de déchetteries o Entretien et gestion du quai de transfert des ordures ménagères de Marmande Charrié</i> - Lutte contre les nuisances sonores <i>porte sur tous les aspects de communication, d'information, de sensibilisation et de formation de la population et des élus, à lutter contre la pollution atmosphérique et contre le bruit. Le pouvoir de police reste de la compétence communale.</i> - Lutte contre la pollution de l'air <i>porte sur tous les aspects de communication, d'information, de sensibilisation et de formation de la population et des élus, à lutter contre la pollution atmosphérique et contre le bruit. Le pouvoir de police reste de la compétence communale.</i> - GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique - GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau - GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer - GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines - Autres actions environnementales <i>Le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie : Ce soutien porte sur l'accompagnement d'actions initiées par des communes membres, des particuliers ou des activités économiques du territoire. Ces actions portent sur 3 axes : - Sobriété énergétique : changer les comportements, éviter le gaspillage et la sur consommation, et réduire la demande d'énergie. - Efficacité énergétique : améliorer le rendement des installations, contrôler les déperditions de chaleur et réduire les pertes de fonctionnement par rapport à la ressource utilisée. - Energies renouvelables et locales : augmenter et promouvoir l'offre d'énergies inépuisables et décentralisées : solaire, biomasse, éolien, géothermie, bois, etc. Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) Conformément à l'article L5216-5 du CGCT, Val de Garonne Agglomération exerce de plein droit au lieu et place des communes membres la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L211-7 du code de l'environnement.</i>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aide sociale facultative <i>-Développement de la vie associative, soutien aux associations dans le domaine sportif, culturel, périscolaire et touristique. -Soutien aux actions d'insertion économique et sociale : - participation financière à la Mission Locale de la Moyenne Garonne. -Réalisation d'opérations d'intérêt communautaire en faveur du maintien et du développement des services à la population en milieu rural : - création, aménagement, entretien et gestion de la Maison Intercommunale des Services. - participation à la téléassistance</i> - Action sociale
<p>Politique de la ville / Prévention de la délinquance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale, des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Activités péri-scolaires

jö contrat ççducatif local jö contrat enfance et contrat temps libre

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

pour la création de zones d'activités économiques

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

Organisation des transports urbains au sens du chapitre II du titre II de la loi n°82-1153 du 30 décembre 1982

d'orientation des transports intérieurs, sous réserve des dispositions de l'article 46 de cette loi

- Transport scolaire

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

- Plans de déplacement urbains

- Etudes et programmation

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Dans "compétences obligatoires et en matière de développement économique" Les actions suivantes à caractère

touristique : Soutien à l'Office de Tourisme Val de Garonne, dans le cadre de la convention d'objectif entre l'EPIC et le

Communauté de Communes du Val de Garonne (l'action de l'OTGV est définie dans le cadre des compétences facultatives)

Animations liées au programme de développement touristique A Garonna de la CCVG : il s'agit de manifestations et

d'événements qui ont été créés ou soutenus par la Communauté de Communes du Val de Garonne. Ils sont organisés

en partenariat avec les communes et les associations locales et font l'objet d'un cahier des charges très précis. Il s'agit des

manifestations et événements suivants : - programme d'actions sur le thème du livre et des brassages multiculturels à

Meilhan-sur-Garonne - programme d'actions sur le thème du livre jeunesse à Grateloup Saint Gayrand - programme

d'actions autour de Gens de Garonne à Couthures-sur-Garonne - fête sur le thème de la cuisine des produits locaux à

Beaupuy - festival culturel et musical à Tonneins - fête sur le thème de la tomate à Marmande - festival culturel et

musical d'été au Mas d'Agenais - fête sur le thème de la fraise à Sainte-Bazeille - fête sur le thème des savoir-faire et des

traditions locales à Villeton Gestion de la Gabare Val de Garonne et des animations qui y sont liés Création d'un Office de

Tourisme Communautaire qui assurera les missions suivantes : Dans "Compétences facultatives" - Accueil et information

- Promotion touristique du territoire - Commercialisation de produits touristiques - Animation et accompagnement des

opérateurs touristiques publics et privés exerçant sur le territoire communautaire - Conduite de missions

d'accompagnements techniques concourant au développement sur le territoire communautaire, d'actions et de projets

touristiques publics ou privés - Exploitation d'équipements touristiques jouant un rôle structurant dans la mise en œuvre de

la stratégie de développement touristique. çj accueil, information et promotion touristique

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Autres
- NTIC (Internet, câble...)
<i>Action en faveur des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication : - Développement du très haut débit sur le territoire de V.G.A.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres
<i>Exploitation d'équipements touristiques jouant un rôle structurant dans la mise en ?uvre de la stratégie de développement touristique.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
47	SI de protection contre les crues de la Garonne (200053296)	SM fermé	9 520
47	SM du SCOT Val de Garonne Guyenne Gascogne (254702483)	SM fermé	86 140
47	SM de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés en Lot et Garonne (254702582)	SM ouvert	241 632
47	SMF des bassins versants du Trec, de la Gupie et du Médier (200087989)	SM fermé	110 299
47	SI d'assainissement des vallées des Tolzac (200053528)	SM fermé	19 402
33	Nouvelle-Aquitaine Mobilités (200081735)	SM ouvert	3 371 996
47	Syndicat d'aménagement des bassins versants de l'Avance et de l'Ourbise et des bassins associés (200053338)	SM fermé	120 676
33	SMAH des bassins versants du Beuve et de la Bassanne (253300636)	SM fermé	48 217
47	Lot-et-Garonne Numérique (200044584)	SM ouvert	341 270

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)